

Contrôles des niveaux des liquides

 L'antigel peut endommager les surfaces peintes. Essuyez immédiatement tout liquide répandu avec un chiffon absorbant et lavez la surface affectée avec un mélange d'eau et de shampooing pour véhicule.

 Si vous devez voyager dans des régions où l'eau contient du sel, gardez toujours une bouteille d'eau douce (eau de pluie ou distillée) à portée de main. Vous risquez d'endommager gravement le moteur si vous faites l'appoint avec de l'eau salée.

Faites l'appoint jusqu'au repère de niveau supérieur situé sur le côté du vase d'expansion. Voir page **224, LUBRIFIANTS ET LIQUIDES**.

Pour assurer le maintien des propriétés anticorrosion du liquide de refroidissement, vérifiez sa teneur en antigel une fois par an et faites-le remplacer entièrement tous les dix ans, quel que soit le kilométrage. Le non-respect de ces consignes peut provoquer la corrosion du radiateur et des composants du moteur.

La densité d'une solution antigel 50/50 à 20°C (68°F) est de 1,068 et protège contre le gel jusqu'à -40°C (-40°F).

Remarque : en cas d'urgence et uniquement en cas d'indisponibilité de l'antigel homologué, ajoutez de l'eau pure au circuit mais rappelez-vous de la réduction résultante de protection contre le gel. Ne faites pas l'appoint ou le plein avec des mélanges antigel ordinaires. En cas de doute, consultez un technicien qualifié.

Veillez à bien resserrer le bouchon après avoir fait l'appoint en le tournant jusqu'à entendre un clic d'enclenchement.

CONTRÔLE DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN



Le liquide de frein est extrêmement toxique. Rebouchez correctement les bidons et conservez-les hors de portée des enfants. Si vous soupçonnez que du liquide a été avalé accidentellement, consultez immédiatement un médecin.



En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement et abondamment à l'eau.



Ne conduisez pas le véhicule si le niveau du liquide est en dessous du repère MIN.

Si la quantité de liquide de frein/d'embrayage dans le réservoir passe en dessous du niveau recommandé, un témoin rouge s'allume sur le tableau de bord.

Remarque : si le témoin s'allume alors que vous conduisez, arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger en freinant doucement. Vérifiez le niveau du liquide et faites l'appoint, au besoin.



Si vous remarquez une perte conséquente de liquide de frein ou si vous constatez que la course de la pédale de frein est plus longue que d'habitude, contactez immédiatement un technicien qualifié. Ces conditions pourraient entraîner des distances d'arrêt excessives ou une défaillance complète des freins.

Contrôlez le niveau du liquide au moins une fois par semaine (plus fréquemment si vous roulez beaucoup ou dans des conditions difficiles). Le véhicule doit reposer sur une surface plane.